

***Séance régulière du
Conseil scolaire fransaskois
Vendredi 5 mai 2023 (13 h 00)
À Regina***

Procès-verbal

Présences :

Les membres suivants du Conseil scolaire sont présents :

Présidence : Alpha Barry, Région n° 3 de Regina (virtuel)
Brian LeNouail, Région n° 1 de Bellegarde
Maria Lepage, Région n° 2 de La Vieille
Gisèle Rivard, Région n° 4 de l'école Providence
Yvan Lebel, Région n° 5 de Saskatoon (virtuel)
Monica Ferré, Région n° 6 de Zenon Park
Elizabeth Perreault, Région n° 9 de l'école de St-Isidore

Les membres suivants du Conseil scolaire sont absents :

Geneviève Binette, Région n° 7 de Prince Albert
Oumnia Tahiri, Région n° 8 des Battlefords
Guy Roberge, Région n° 10 de Ponteix

Les membres suivants du personnel du CÉF sont présents :

Ronald Ajavon, Directeur général
Catherine Liffan, Adjointe exécutive à la direction générale
Sébastien Fillion, Directeur des Technologies de l'information
Michael Philbin, Coordonnateur Sces Communications & Partenariats
Abdoulaye Yoh, Directeur des services administratifs

I. Ouverture

1.1 Bienvenue

La présidence du CSF, M. Alpha Barry, souhaite la bienvenue et remercie tant les membres du CSF que le personnel du CÉF de leur présence.

La présidence constate que le quorum est atteint. Il appelle à l'ordre la séance régulière du CSF du vendredi 5 mai 2023 à 13h02, qui se tient en présentiel et procède à la lecture du mot de bienvenue du CSF :

« Le Conseil scolaire fransaskois (CSF) souhaite rappeler aux parents et tuteurs d'élèves fransaskois, les ayants droit de l'éducation francophone en Saskatchewan que :

- La création du Conseil des écoles fransaskoises (CÉF) découle directement de l'application de l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés qui confère aux francophones de la Saskatchewan le droit de gérer leurs établissements scolaires.

- C'est donc une ordonnance constitutionnelle qui a motivé l'établissement de la division scolaire fransaskoise.
- Le CSF gouverne l'administration du CÉF.
- Le CSF est composé de conseillers scolaires élus qui assurent le respect des obligations constitutionnelles du CÉF en vertu d'un triple mandat : scolaire, culturel et communautaire.
- Avec ses écoles d'excellence en français langue première, le CÉF est un environnement sain et accueillant, qui prépare les élèves à leur réussite éducative, identitaire et culturelle.
- À l'obtention du diplôme d'études secondaires (12^e année), l'élève maîtrisera les compétences lui permettant de s'épanouir, de s'affirmer et de contribuer à part entière à la société.

Les valeurs organisationnelles qui nous sont chères sont les suivantes :

- Les relations interpersonnelles ;
- Un environnement sain ;
- Une culture d'excellence ;
- Le partenariat ;
- L'innovation ;
- L'ouverture sur le monde.

Nous tous à cette table sommes animés par cette mission, par ce mandat, par ces valeurs. Merci de nous appuyer dans la réalisation de cet engagement.

De plus, le CSF appuie les recommandations de la Commission de vérité et de réconciliation du Canada.

Afin de favoriser une meilleure compréhension du rôle des traités, le CSF reconnaît que son siège social est localisé sur le territoire du Traité numéro 4 et que les écoles administrées par le CÉF sont situées sur les territoires des traités 2, 4 et 6.

Les établissements du CÉF sont également localisés sur les terres ancestrales des Métis.

Nous respectons et honorons les Traités qui ont été ratifiés sur tous les territoires. Nous reconnaissons les torts et les erreurs du passé, et nous sommes engagés à aller de l'avant en partenariat avec les Premières nations, les Inuits et les Métis dans un esprit de réconciliation et de collaboration. »

1.2 *Adoption de l'ordre du jour de la séance régulière du 5 mai 2023 et
**assentiment sur la correspondance*

23.028 MONICA FERRÉ : Que l'ordre du jour de la séance régulière du 5 mai 2023 à 13 heures, à Regina, soit adopté tel que présenté.

Adopté

23.029 GISELE RIVARD : Que le CSF adopte par assentiment la correspondance au point 3 de l'ordre du jour telle que présentée lors de sa séance régulière du 5 mai 2023.

Adopté

1.3 Déclaration de conflits d'intérêts

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré. La présidence du CSF rappelle qu'un conflit d'intérêts peut être déclaré à tout moment lors de la rencontre.

1.4 Point d'amélioration continue

Les membres du CSF ont participé au sondage relatif au positionnement stratégique et au cadre d'imputabilité du CSF qui concerne l'initiative ciblée du CÉF (Enfance en difficulté – Santé mentale), qui est listée dans les huit (8) positionnements stratégiques.

Les résultats de ce sondage ont été communiqués par courriel aux membres du CSF.

1.5 Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 31 mars 2023

23.030 BRIAN LENOUIL : Que le CSF adopte le procès-verbal de la séance régulière du 31 mars 2023, tel que présenté lors de la séance régulière du 5 mai 2023.

Adopté

II. Directions du Conseil

2.1 Points d'information

2.1.1 Rapports de suivis de la Direction générale

M. Ronald Ajavon, Directeur général, invite M. Abdoulaye Yoh, Directeur des services administratifs, à présenter au CSF les suivis réalisés dans le projet de la nouvelle école de Regina.

M. Ajavon poursuit en présentant le rapport relatif au dossier « Le CÉF à l'International ».

La conseillère scolaire, Mme Gisèle Rivard, prend la parole : « Je suis fière d'apprendre que d'un élève à Gravelbourg, nous avons augmenté les effectifs jusqu'à douze élèves à l'École Mathieu de Gravelbourg.

L'international est un pilier stratégique pour le CÉF. Nous avons été informés préalablement des déplacements de la direction générale au Burundi et au Niger et je tiens à féliciter ce dernier et son équipe pour leur travail.

Les projets capitaux et de rénovation relèvent du budget capital, nous continuerons à travailler avec le Gouvernement de la Saskatchewan pour régler ces différents défis. »

M. Ronald Ajavon, termine ce point de l'ordre du jour en présentant les rapports suivants :

- Ébauche du Budget 2023-2024 ;
- Plan des communications.

23.031 GISELE RIVARD : Que le CSF reçoive les rapports de suivis de la Direction générale, tels que présentés lors de la séance régulière du 5 mai 2023.

Adopté

2.1.2 Rapport sur les permissions d'admission

Présentation de M. Ronald Ajavon, Directeur général, des rapports sur les demandes de permission d'admission pour l'année scolaire 2022-23 :

- Période du 24 mars au 28 avril 2023 ;
- Sommaire des demandes de permission d'admission 2022-23 au 28 avril 2023 ;
- Tableau récapitulatif du nombre de demandes par école et par catégorie.

23.032 GISELE RIVARD : Que le CSF reçoive les rapports sur les permissions d'admission tels que présentés lors de la séance régulière du 5 mai 2023.

Adopté

2.1.3 Relations CSF/CÉ/CÉ Inc

M. Ronald Ajavon, Directeur général du CÉF, informe les membres du CSF des prochaines dates de l'élection générale 2023 des conseils d'école.

Pause santé et reprise à 14h35.

2.1.4 Dates à retenir

Les membres du CSF ont pris connaissance du tableau établi le 26 avril 2023 comprenant diverses dates telles que les rencontres du CSF et autres évènements communautaires.

2.2 Décisions

2.2.1 Rapport des ressources humaines

23.033 MONICA FERRE : Que le CSF se réunisse à huis clos à compter de 14 h 38 lors de sa séance régulière du 5 mai 2023, en présence de la Direction générale du CÉF.

Adopté

23.034 GISELE RIVARD : Que le CSF lève le huis clos de sa séance régulière du 5 mai 2023 à 14 h 51.

Adopté

23.035 BRIAN LENOUIL : Que le CSF reçoive le rapport des ressources humaines pour la période du 24 mars au 28 avril 2023, tel que présenté lors de sa séance régulière du 5 mai 2023.

Adopté

2.2.2 Demandes d'excursion nationale

Conformément à la procédure sur les excursions scolaires, la direction générale du CÉF, M. Ronald Ajavon, soumet aux membres du CSF les demandes d'excursion nationale suivantes :

- École Père Mercure de North Battleford – Excursion du 15 au 21 juin 2023 à Québec, Ottawa et Montréal pour les élèves de la 6^e à la 9^e année.
- École Ducharme de Moose Jaw – Excursion du 26 mai au 3 juin 2023 à Winnipeg pour les élèves de la 7^e à la 8^e année.

23.036 YVAN LEBEL : Que le CSF entérine la décision de la direction générale d'autoriser les demandes d'excursion nationale des écoles Père Mercure et Ducharme, présentées lors de sa séance régulière du 5 mai 2023.

Adopté

2.3 Rapports des comités et représentants

2.3.1 Comité stratégique et de négociation

Sans objet.

2.3.2 Comité des finances et de vérification

Sans objet.

2.3.3 Comité de gouvernance et des politiques

Sans objet.

2.3.4 Comité de reconnaissance

Concernant le Prix des bénévoles, il a été demandé aux membres du CSF de faire un rappel auprès de leur conseil d'école.

2.3.5 Comité de développement d'un plan d'accueil, de formation et d'intégration des nouveaux conseillers scolaires

Sans objet.

2.3.6 *Comité des ressources humaines*

Sans objet.

23.037 MARIA LEPAGE : Que le CSF reporte les rapports des comités qui se sont rencontrés hier le 4 mai 2023.

Adopté

2.3.7 *Représentant auprès du Conseil consultatif de la Cité universitaire francophone de Regina*

Sans objet.

2.3.8 *Représentant auprès du Comité exécutif du SSBA*

Sans objet.

2.3.9 *Représentant au Conseil d'administration de la FNCSF*

Sans objet.

2.3.10 *Représentant auprès de la table des élus*

Sans objet.

III. **Correspondance

Le CSF a adopté par assentiment le point 3 de la correspondance.

IV. Délégations et présentations spéciales

Sans objet.

V. Identification des points en développement pour la prochaine séance régulière

Sans objet.

VI. Tour de table et clôture de la séance

6.1 *Points saillants*

6.2 *Évaluation (Politique 2.3 - code de conduite)*

6.2.1 *Rapport de l'autoévaluation de la séance régulière du 31 mars 2023*

Le rapport de l'autoévaluation de la séance régulière du 31 mars 2023 a été présenté aux membres du CSF.

6.2.2 *Autoévaluation de la séance du 5 mai 2023*

Cette autoévaluation est anonyme et il est demandé aux conseillers de la

Séance régulière du CSF

Le vendredi 5 mai 2023

Page 7 sur 7

remplir en ligne au plus tard le lundi 15 mai 2023 à midi.

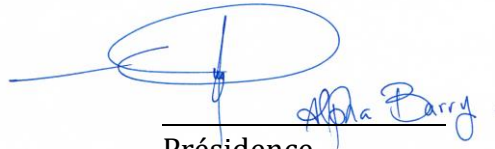
6.3 La prochaine séance

Le vendredi 26 mai 2023, à 13 heures (virtuel).

6.4 Levée de la séance du 5 mai 2023

23.038 ÉLIZABETH PERREAULT : Que le CSF lève la séance régulière du 5 mai 2023, à Regina, à 15 h 07.

Adopté



Présidence



Secrétaire